



8

الموافق 3 ابريل 2018م

الضمان للتأمين واعادة التأمين بيان صحفي

يدعى المساهمون في شركة الضمان للتأمين ش.م. إلى جمعية عامة عادية يوم الثلاثاء الموافق 08 مايو 2018 عند الساعة العاشرة صباحا بمقر الشركة في نواكشوط.

ينصمن جدول الأعمال النقاط التالية:

- 1- تقرير مجلس الإدارة الموجه للجمعية العامة العادية لسنة 2017
- 2- تقرير مفوض الحسابات حول الأداء لسنة 2017
- 3- المصادقة على القوائم المالية وتوزيع الأرباح لسنة 2017 وفائض الأرباح المحتجزة للسنوات السابقة 2018
- 4- مخصصات أعضاء مجلس الإدارة لسنة 2017
- 5- إخلاء طرف أعضاء مجلس الإدارة لسنة 2017
- 6- تعيين أعضاء مجلس الإدارة
- 7- نقاط متفرقة.

يجب على كل مساهم يرغب في الحضور أن يفوض من يتمتعون بالأهلية القانونية لتمثيله.

كما يطلب من ممثلي المساهمين أن يكونوا مرفقين بالتفويضات اللازمة من طرف المساهمين الذين يمثلونهم.

يرفق بهذا الاستدعاء وثائق تضم:

- تقرير عن العمل والأفاق المستقبلية للشركة
- القوائم المالية المصدقية لسنة 2017
- مشروع مقررات الجمعية العامة العادية.

يحل هذا الإعلان محل استدعاء.

نواكشوط 02-04-2018 رئيس مجلس الإدارة

محمد يحيى ولد حرمه



التأمين و إعادة التأمين
Assurance et Réassurance



Certificat MA16/819942353

ISO 9001 : 2008

Nouakchott Le 05/04/2018

A Tous les actionnaires de la Société DAMANE ASSURANCES SA

Les actionnaires de la société DAMANE ASSURANCES SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 08/05/2018 à 10 heures au siège de ladite société à Nouakchott. Le projet d'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice 2017
2. Rapport des Commissaires aux comptes 2017
3. Approbation du Bilan et des Résultats 2017 et affectation du résultat de l'exercice 2017 et du report à Nouveau des exercices antérieurs
4. Jetons de présence pour 2018
5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2017
6. Nomination des Administrateurs de la société
7. Questions diverses

Les actionnaires doivent impérativement se faire représenter par des personnes dûment habilitées.

A cet effet, il est demandé aux représentants des actionnaires d'avoir des mandats dûment signés par l'entité qu'ils représentent.

Les documents comportant un rapport d'activité, les perspectives, les états financiers certifiés et un projet de résolutions sont annexés à la présente convocation.

Nouakchott le 2 Avril 2018.

Le Président du Conseil d'Administration

Mohamed Yahya Ould Horma

RAPPORT ANNUEL 2017



Dixième Assemblée Générale Ordinaire

DAMANE Assurances SA

08/05/2018

Ordre du jour de la 10^{ème} Assemblée Générale Ordinaire

1. Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice 2017
2. Rapport du Commissaire Aux Comptes pour l'exercice clos au
31/12/2017
3. Approbation du Bilan et des Résultats 2017 et affectation du résultat de
l'exercice 2017 et du report à nouveau des exercices antérieurs
4. Jetons de présence pour 2018
5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2017
6. Nomination des Administrateurs de la société
7. Projet de résolutions à soumettre à la Dixième Assemblée Générale
Ordinaire
8. Questions Diverses

SP

Sommaire des Documents soumis à la 10^{ème} Assemblée Générale Ordinaire

- 1. Discours du Président du Conseil d'Administration**
- 2. Rapport d'activité au 31/12/2017**
- 3. Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2017**
- 4. Rapport du Commissaire Aux Comptes pour l'exercice clos au
31/12/2017**
- 5. Projet de résolutions à soumettre à la Dixième Assemblée Générale
Ordinaire**
- 6. Questions Diverses**

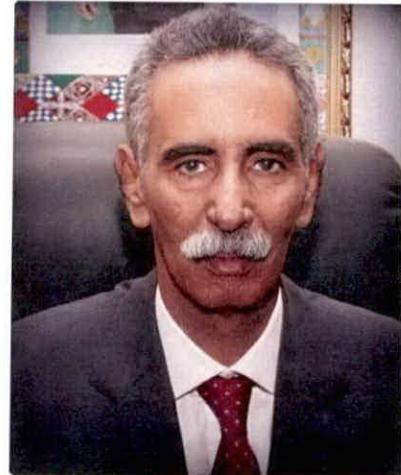
1. Discours du président du Conseil d'Administration

Honorables actionnaires, Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, je vous souhaite la bienvenue à la 10ème Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de DAMANE Assurances S.A.

Au cours de cette assemblée générale, le rapport annuel et les états financiers pour l'exercice clos au 31/12/2017 vous sont présentés.

Au bout de sept années d'existence, DAMANE est maintenant installée dans son propre siège et s'impose comme un leader majeur du marché mauritanien des assurances.



L'extension de notre agrément nous a permis de faire un pas important dans la souscription de la branche vie. D'importantes perspectives s'ouvrent à nous en assurance maladie.

Notre certification ISO a été renouvelée en 2017 pour l'année 2018 et DAMANE est en train de préparer activement la migration vers la version ISO 9001:2015.

Dans un environnement marqué par la persistance de la crise dans le secteur minier, par une sinistralité importante dans les branches engineering et incendie, DAMANE a pu réaliser des résultats plus qu'honorables eu égard au contexte.

Les primes en 2017 se chiffrent à 2,171 Milliards de MRO représentant une augmentation absolue de 187 millions de MRO et une augmentation relative de 10% par rapport à 2016.

Ce chiffre confère à DAMANE Assurances S.A une place de leader dans les branches engineering, transport, globale dommage, incendie et aviation.

Le résultat pour 2017 qui se chiffre à 212,44 Millions de MRO a connu une baisse sensible par rapport à 2016 due à une forte sinistralité en intensité pour l'incendie et l'engineering et en fréquence pour le transport et la RC.

DAMANE entretient et développe des partenariats solides et efficaces avec les leaders de la réassurance mondiale et régionale. Ces relations de confiance constituent un atout qui contribue à la réussite de notre compagnie.

L'année 2017 a vu l'achèvement des travaux de notre immeuble R+8 qui abrite actuellement le siège social de DAMANE Assurances.

En perspective des années à venir, notre objectif sera de renforcer notre part de marché par la diversification de notre portefeuille et sa croissance par branche parallèlement à l'exploration de branches inexploitées.

Honorables actionnaires, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de saisir cette opportunité pour féliciter le conseil d'administration, la direction générale et l'ensemble du personnel pour le travail accompli.

Je remercie les actionnaires pour leur confiance, leur soutien constant et leur esprit de solidarité.

2. Rapport d'activité:

2.1. Activités

Au cours de l'année 2017, l'activité a été marquée par :

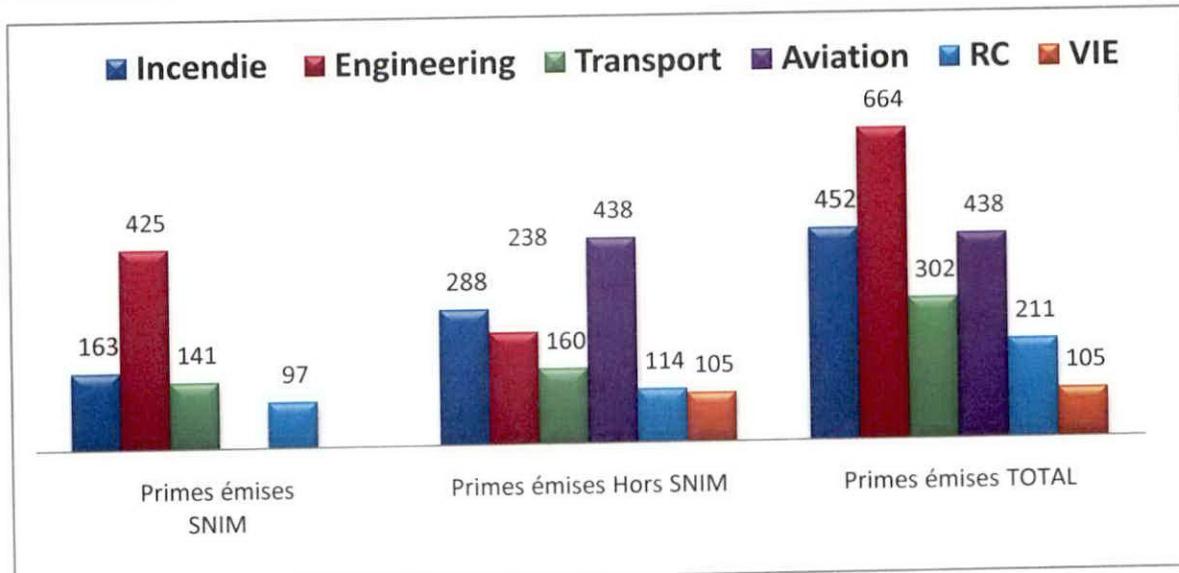
- L'augmentation de 187 M MRO (10%) des primes émises en 2017 (2 171 M MRO) par rapport à 2016 (1 984 M MRO), conséquence de l'augmentation conjointe des primes de la SNIM de l'ordre 15% (108 M MRO) et des primes émises hors SNIM de 6% (80 M MRO).
- L'activité hors SNIM & MAI a connu une augmentation de primes de 62 M MRO (variation 7%).
- Cette dernière augmentation de l'activité en 2017 est due à la fidélisation de notre clientèle et à l'acquisition de nouveaux clients.
- La contribution de la SNIM au portefeuille de DAMANE à hauteur de 38% fait que notre société a largement atteint son objectif d'avoir une part de primes émises hors SNIM supérieure à 50%.
- L'enregistrement de plusieurs sinistres, notamment pour les branches engineering et incendie en intensité et en fréquence pour le transport et RC soit un S/P de 166%. La qualité de notre programme de réassurance a permis d'atténuer l'impact des sinistres à un S/P de 31%.
- La baisse de résultat de 2017 s'explique par la sinistralité d'une part et par l'affectation d'une part importante des primes de 2017 aux exercices futurs au titre de provisions pour risque en cours pour un montant de 326 M MRO.
- L'achèvement de l'immeuble et l'installation du siège de DAMANE à cet immeuble.
- L'audit de suivi N°1 de notre Système de Management de la Qualité ISO 9001:2008 au mois d'octobre 2017 qui s'est soldé par le maintien de notre certification et comme recommandation, la préparation de la migration vers la version 9001:2015.

2.2 Nos performances

2.2.1 Production au 31/12/2017 (en millions de MRO)

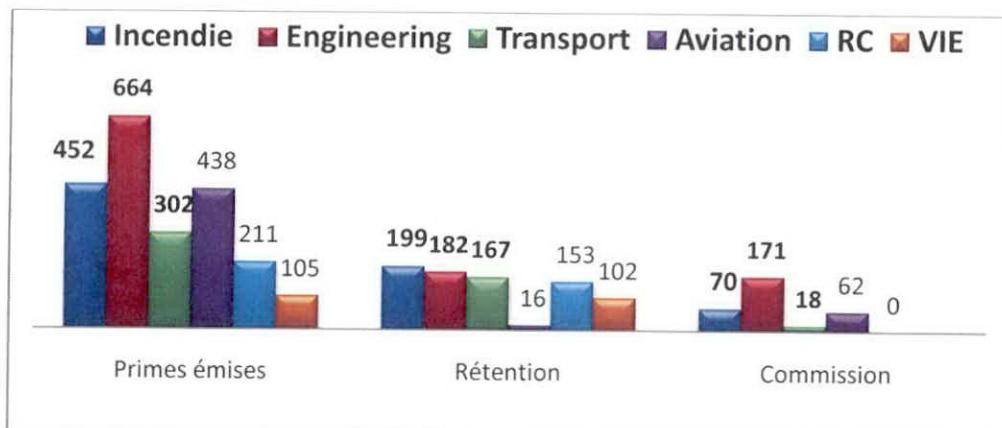
Répartition des primes émises

	Primes émises SNIM	%	Primes émises Hors SNIM	%	Primes émises TOTAL
Incendie	163	36%	288	64%	452
Engineering	425	64%	238	36%	664
TFM	141	47%	160	53%	302
Aviation		0%	438	100%	438
RC	97	46%	114	54%	211
VIE		0%	105	100%	105
Total	827	38%	1 344	62%	2 171

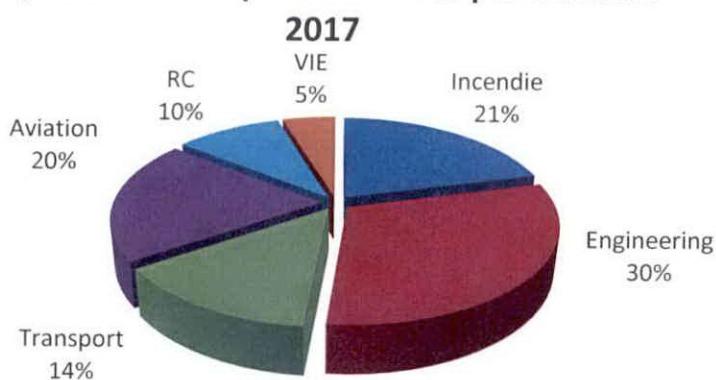


Situation des rétentions et commissions par branche

	Primes émises	Rétention	Commission
Incendie	452	199	70
Engineering	664	182	171
Transport	302	167	18
Aviation	438	16	62
RC	211	153	0
VIE	105	102	0
Total	2 171	818	322

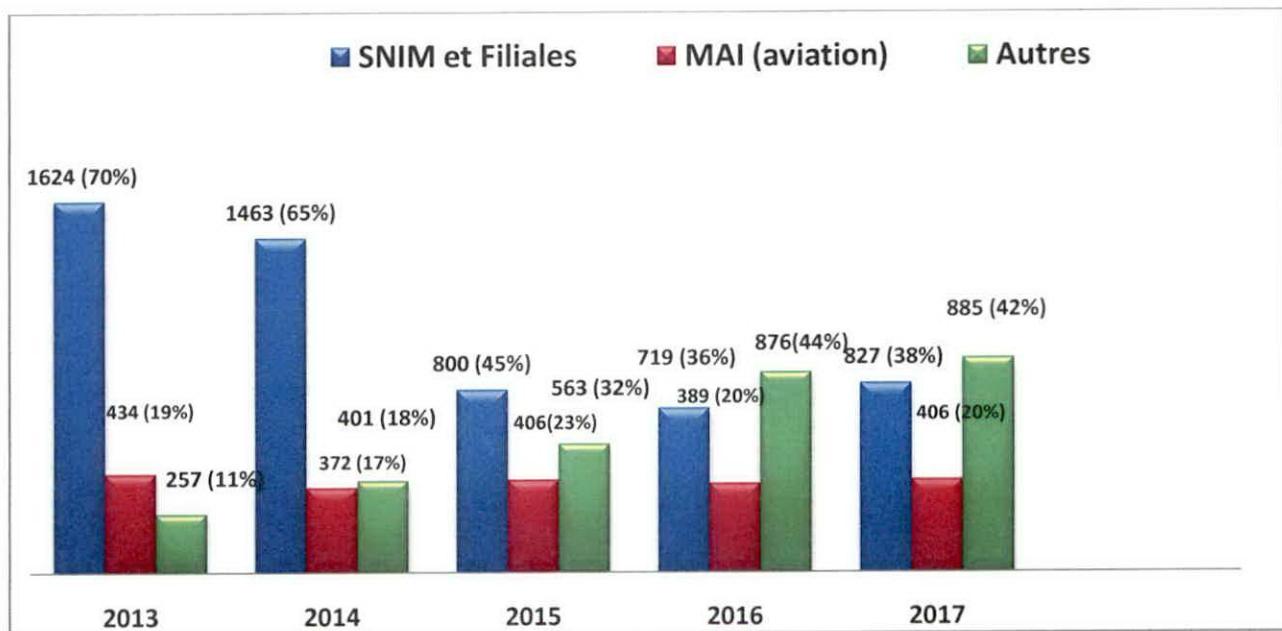


Répartitions des primes émises par branche



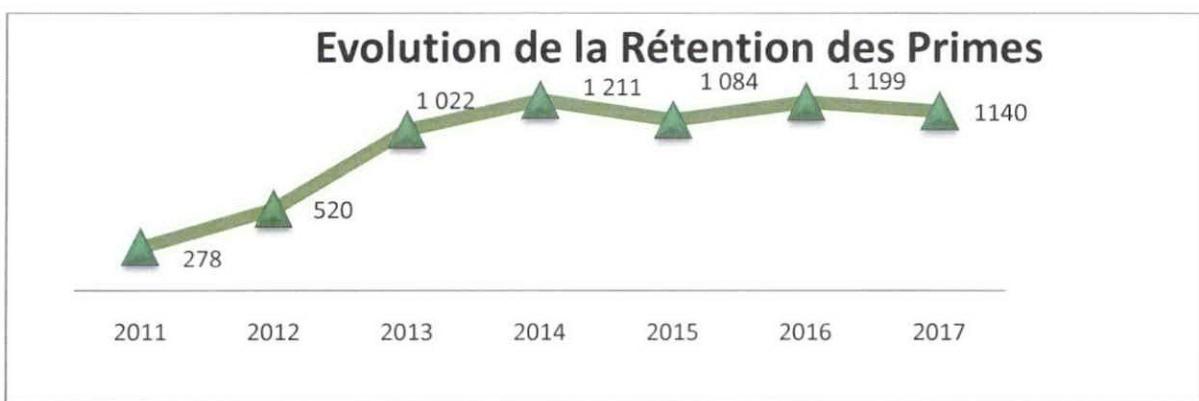
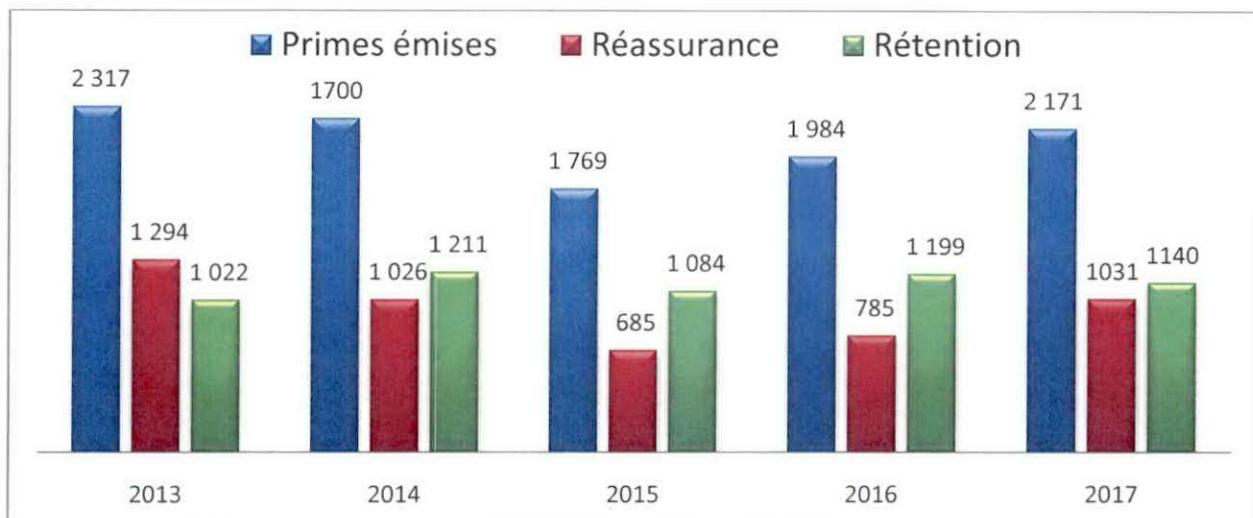
2.2.2 Primes émises par clients (en millions De MRO)

	SNIM et Filiales	MAI (aviation)	Autres
2011	977	32	36
2012	1 138	494	33
2013	1 624	434	257
2014	1 463	372	401
2015	800	406	563
2016	719	389	876
2017	827	406	938



2.2.3 Evolution (en millions de MRO)

	Primes émises	Réassurance	Rétention
2013	2 317	1 294	1 022
2014	2 237	1 026	1 211
2015	1 769	685	1 084
2016	1 984	785	1 199
2017	2 171	1 031	1 140



Les rétentions ont augmenté de façon significative en passant de 278 M MRO (27%) en 2011 à 1.199 M MRO soit 60% des primes émises au 31/12/2017. Avec un niveau de rétention optimale, la rétention au 31/12/2017 est de 1.140 M MRO (52,5%) des primes émises.

2.2.4 Situation des sinistres (*)

		Engineering	TFM	RC	Aviation
2013	Nombre	2	93	91	
	Règlement (M MRO)	102	176	8,9	
	Réserve (M MRO)			10,7	
	Ratio S/P	10,85%	27,5%	14,5%	
2014	Nombre	2	22	98	
	Règlement (M MRO)	98,7	85	16,7	
	Réserve (M MRO)			33,2	
	Ratio S/P	10%	19%	21%	
2015	Nombre	9	31	60	
	Règlement (M MRO)	20,7	110	22,7	
	Réserve (M MRO)	2	34	122,7	
	Ratio S/P	4%	37,2%	14,2%	
2016	Nombre		62	410	INCENDIE (1)
	Règlement (M MRO)		181	37	
	Réserve (M MRO)		68	125	1675
	Ratio S/P		65%	78%	370%
2017	Nombre	2	52	97	
	Règlement (M MRO)		111	33	
	Réserve (M MRO)		1738	19	90
	Ratio S/P		260%	43%	58%

2.3 Perspectives :

Au plan local, régional et international, DAMANE Assurances a su s'imposer comme l'un des acteurs principaux du secteur des assurances en Mauritanie. Cet acquis offre des perspectives sur le court, le moyen et le long terme. Ces perspectives concernent des domaines aussi variés que la formation, la souscription, le sinistre, la réassurance et la communication.

DAMANE Assurances S.A va continuer à consolider et développer ses acquis à savoir :

- Sa position comme un des leaders du marché mauritanien d'assurance
- Sa bonne réputation auprès des réassureurs internationaux et régionaux ainsi que auprès des courtiers d'assurance et de réassurance.
- son portefeuille assaini et varié
- son personnel de plus en plus qualifié

Le développement de ces acquis appelle de la part de DAMANE :

A. A court terme :

- L'amélioration de la qualification du personnel à travers un plan de formation
- L'acquisition d'un progiciel spécialisé performant
- La mise en place d'un plan d'action permettant le développement du portefeuille par :
 - une politique commerciale agressive générée par un plan d'action commercial adéquat,
 - un service après vente de qualité (indemnisation convenable et rapide)
 - une politique de communication adaptée.
 - Un risk management sur mesure pour chaque client
 - Optimiser la politique de cession en vue de domicilier le maximum de primes sans mettre en danger l'équilibre financier de la société.
 - Continuer à renforcer le site web de DAMANE assurances S.A en le rendant toujours plus attrayant et plus informatif.
 - Maintenir les bonnes relations de DAMANE Assurances avec les réassureurs régionaux et internationaux ainsi qu'avec les courtiers locaux et internationaux.

B. A moyen terme :

Les objectifs sont les suivants :

- Continuer à renforcer les acquis du court terme pour acquérir une part importante du marché.
- Développer toutes branches notamment la Vie et la Maladie ce qui demande de notre part l'acquisition rapide d'un logiciel professionnel performant.

C. A long terme :

Stabiliser ces acquis et commencer à prendre des acceptations en réassurance.

3. Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2017

**4. Rapport du Commissaire Aux Comptes pour l'exercice clos au
31/12/2017**

EN ANNEXE I

5. Projet de résolutions à soumettre à la Dixième Assemblée Générale

EN ANNEXE II

ANNEXE I



DAMANE ASSURANCES SA

RC : 63584NIF : 3100001

RAPPORTS

DU

Commissariat aux comptes
2017

Février 2018

Exaco.Amic

A business associate at

 **Crowe Horwath**

Villa ZRE 288 Ilot E Nord Nouakchott
Tel : 46 58 62 17 B.P : 933, Nouakchott
E-mail : info@exacoamic.com
Site web : www.exacoamic.com

COGECC

Nouakchott- TVZ
B.P : 3782, Nouakchott
E-mail : yeslem10@yahoo.fr



SOMMAIRE

I. RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS-----	3
I.1. Opinion -----	4
I.2. Fondement de l'Opinion -----	4
I.3. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers -----	5
I.4. Responsabilité du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers -----	5
I.5. Vérifications Spécifiques -----	6
II. RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES -----	7
III. ANNEXES : ETATS FINANCIERS PRESENTES PAR DAMANES ASSURANCES SA-----	9
III.1 Situation financière -----	10
III.2 Performance Financière -----	13
III.4 Notes annexes -----	16



I. RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Messieurs les actionnaires de la société

DAMANE ASSURANCES SA,

I.1. Opinion

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « Damane Assurances.sa » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et des notes explicatives.
2. *A notre avis, les états financiers, préparés par « Damane Assurances.sa » et annexés à cette opinion, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société arrêtée au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière de l'exercice clos à cette date ; conformément au référentiel comptable Mauritanien et les principes comptables généralement admis.*

I.2. Fondement de l'Opinion

3. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISAs). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport.
4. Ces normes requièrent de notre part de se conformer aux règles d'éthique.
5. Nous sommes indépendants de « Damane Assurances.sa » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.
6. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations financières véhiculées par les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève de notre jugement.



7. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
8. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

9. Le Conseil d'Administration et la Direction Générale sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers ainsi que de la mise en place d'un système de contrôle interne favorable à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles – ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
10. Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, et de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation.
11. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

I.4. Responsabilité du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

12. Notre responsabilité consiste à :
 - (i) obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs,
 - (ii) délivrer un rapport de l'audit contenant notre opinion.
13. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé et non absolue d'assurance.
14. Les normes professionnelles requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir cette assurance raisonnable.



I.5. Vérifications Spécifiques

15. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

16. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations financières données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nouakchott, le 27 Février 2018

Pour EXACO.AMIC

Md Lemine Salem Bechir
Directeur Général



Tél. Mobile : + (222) 46 58 62 17
E-Mail : mlsbechir@exacoamic.com

Pour COGECC

Mohamed Yeslem Dedy
Directeur – Associé



Tél. Mobile : + (222) 42 41 42 02
E-Mail : yeslem10@yahoo.fr



II. Rapport spécial sur les conventions réglementées

**Messieurs les actionnaires de la société
DAMANE ASSURANCES SA,**

Messieurs,

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié, pour les états financiers de DAMANE ASSURANCES SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, et suivant les exigences prévues par l'article 441 (nouveau) du code de commerce (CC) ; nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées par les articles 439 et suivants du CC, se rattachant à l'exercice 2017.
2. Suivant les termes de l'article 439 du CC, « *Toute convention intervenant entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux, doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.* »

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou directeur général est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenant entre une société anonyme et une entreprise, si l'un des administrateurs ou directeurs généraux de la société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur ou directeur général de l'entreprise.».

3. En outre, l'article 441 (nouveau) du CC stipule que *le président du conseil d'administration avise le ou les commissaires aux comptes de toutes les conventions autorisées en vertu de l'article 439 dans un délai de 30 jours avant la date de conclusion et soumet celle-ci à l'approbation de la prochaine assemblée générale ordinaire.*
4. Notre responsabilité ne requiert pas la mise en œuvre des procédures d'audit spécifiques dans le but de découvrir l'existence de telles conventions.
5. En restant à votre entière disposition, en cas de besoin, pour toutes explications supplémentaires, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Nouakchott, le 27 Février 2018

Pour EXACO.AMIC
Md Lemine Salem Bechir
Directeur Général



Tél. Mobile : + (222) 46 58 62 17
E-Mail : mlsbechir@exacoamic.com

Pour COGECC
Mohamed Yeslem Dedy
Directeur - Associé



Tél. Mobile : + (222) 42 41 42 02
E-Mail : yeslem10@yahoo.fr



III. Annexes : états financiers présentés par DAMANES ASSURANCES SA



III.1 Situation financière



III.1.1. Bilan - actif

DAMANE ASSURANCES SA

Bilan au 31 decembre 2017		ACTIF		
Désignations	Notes	Montants brut /2017	Montants Nets /2017	M. Nets 2 016
Frais d'établissement	3	2 621 400	2 621 400,00	0
Immobilisations corporelles	3	686 776 328	39 303 509,97	647 472 818
Terrains		634 250 280	634 250 280	634 250 280
Constructions		0	0	0
Agences, aménage. Des constr.			0	0
Matériel de transport		27 503 976	22 141 475,99	5 362 500
Matériel informatiques		14 047 398	10 221 434,00	3 825 964
Matériel et mobilier de bureau		10 974 674	6 940 599,98	4 034 074
Matériel de logement				0
Matériel de communication				0
Autres valeurs immobilierées		3 103 625 522	3 103 625 522	2 759 645 063
Prêts et Autres		662 231	662 231	2 661 616
Dépôts et Cautionnements		89 300	89 300	89 300
Titre de participation		400 000 000		
	Sous-total 1	4 193 774 781	41 924 909,97	3 751 849 871
Part des réass, dans la prov, tech				
Primes		1 007 596 634	0,00	1 007 596 634
Sinistres				
	Sous-total 2	1 007 596 634	0,00	1 007 596 634
Valeurs réalisables disponibles				
Assurés en comptes				
Réassurances et cédants débiteurs				0
Clients et comptes rattachés		458 275 273	458 275 273	263 881 658
Clients douteux ou litigieux		5 970 126	0	0
fournisseurs débiteurs	4	0	0	0
Prêts divers au personnel		1 772 612	1 772 612	2 234 112
Placements		4 412 000 000	4 412 000 000	5 062 000 000
Banques et Trésor	4	321 779 676	321 779 676	658 501 887
Caisses	4	1 292 186	1 292 186	969 738
	Sous-total 3	5 201 089 873	0,00	5 987 587 395
Compte de Régularisation et d'attente		0	0	0
Produits à recevoir	5	222 279 934	222 279 934	198 145 210
Charges constatées d'avances	5	0	0	0
	Sous-total 4	222 279 934	0,00	198 145 210
	Total Général	10 624 741 222	41 924 909,97	10 582 816 312
				9 799 483 387



III.1.2. Bilan - Passif

DAMANE ASSURANCES SA

Bilan au 31 decembre 2017		PASSIF	
Désignations	Notes	Montants brut /2017	M. Nets 2016
Capital	6	6 000 000 000	6 000 000 000
Réserve		161 237 036	129 199 568
Report à nouveau		1 081 572 829	1 081 572 829
Résultat de l'exercice	6	152 134 265	640 749 368
		7 394 944 130	7 851 521 765
Plus values et provisions réglementées			-
Provisions pour risques et charges			
Dettes à long et moyen terme			
Dépôts et cautionnement reçus			
Dettes pour dépôts d'espèces de réassureurs			-
Versement restant à effectuer sur titres participation			-
		Sous-total 2	0
Provisions technique			
Provision pour risques en cours		1 007 596 634	197 213 795
Provision pour sinistres à payer	7	125 809 639	216 729 237
		Sous-total 3	1 133 406 273
Dettes à court terme			
Fournisseurs	7	223 221 490	320 108 627
Réassureurs et cédants crébiteurs		36 959 095	30 948 263
Clients Créditeurs		390 032	390 032
Personnel et comptes rattachés	7	5 546 076	3 721 649
Etat, Collectivités publiques	7	121 502 324	247 256 009
Caisse Sécurité Sociale (cnss et cnam)	7	2 123 536	1 596 057
Associés		534 698 563	475 183 891
Concours bancaires	-	0	0
		Sous-total 4	924 441 115
Compte de Régularisation et d'attente			
Charges à payer		797 602 019	351 613 869
Produits comptabilisés d'avance	8	326 452 648	103 590 225
Compte d'attente à régularise-Passif		0	0
Provisions pour dépréciation des comptes clients		5 970 126	
		Sous-total 5	1 130 024 793
		Total Général	10 582 816 312
			9 799 483 387



III.2 Performance Financière



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2017

DAMANE ASSURANCES SA

TABLEAU DE RESULTAT : POUR LA PERIODE 31/12/2017

CREDIT

DESIGNATION	Note	Exploitation			Hors exploitation Montant	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
		Opérations brutes	Cessions	Montants nets			
RESULTAT D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION							
1. Branches élémentaires :							
Primes et accessoires nets d'annulations	18	1 992 480 023,09	966 766 229,57	1 025 713 793,52	-	1 025 713 793,52	1 080 288 971,04
PRIMES DE L'EXERCICE		1 992 480 023,09	966 766 229,57	1 025 713 793,52	0,00	1 025 713 793,52	1 080 288 971,04
Commissions reçues des réassureurs		0,00	-	0,00	-	0,00	0,00
Revenus d'immeubles		-	-	-	-	-	-
Produits financiers	19	160 345 793,01	-	160 345 793,01	-	160 345 793,01	345 501 693,70
Dividendes		-	-	-	-	-	-
Profits exceptionnels		0,00	-	0,00	-	0,00	0,00
Reprises sur amortissements et provisions	20	216 729 237,08	-	216 729 237,08	-	216 729 237,08	153 698 809,00
Solde débiteurs : Perte		-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL		2 369 555 053,18	966 766 229,57	1 402 788 823,61	0,00	1 402 788 823,61	1 579 489 473,74
Détermination du résultat/cession d'éléments d'actif		-	-	-	-	-	-
Prix de cession des éléments cédés		-	-	-	-	-	-
Amortissements des éléments cédés		-	-	-	-	-	-
Détermination du résultat net		-	-	-	-	-	-
Résultat d'exploitation (bénéfice)		1 179 212 642,85	966 766 229,57	212 446 413,28	-	212 446 413,28	860 807 334,09
Résultat hors exploitation (bénéfice)		-	-	-	-	-	-
Plus-value de cession		-	-	-	-	-	-
TOTAL						212 446 413,28	860 807 334,09



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2017

DAMANE ASSURANCES SA

DESIGNATION	Note	TABLEAU DE RESULTAT : AU 31/12/2017			DEBIT	
		Exploitation			Hors exploitation Montant	Total 31/12/2017
		Opérations brutes	Cessions	Montants nets		Total 31/12/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION						
1. Branches élémentaires :						
1.1 Exercice Courant						
Sinistres et frais payés	9	683 432 502,26	-	683 432 502,26	-	683 432 502,26
Dotations aux provisions de sinistres		131 779 765,20	-	131 779 765,20	-	131 779 765,20
=A) Prestations et frais exercice courant		815 212 267,46	0,00	815 212 267,46	0,00	382 528 662,82
Charges nettes de sinistres de l'exercice = A) + B)		815 212 267,46	0,00	815 212 267,46	0,00	382 528 662,82
TOTAL DES CHARGES TECHNIQUES						
achats AP consommés	10	8 401 537,00	-	8 401 537,00	-	8 401 537,00
Charges externes liées à l'investissement	11	8 613 201,00	-	8 613 201,00	-	8 613 201,00
Charges externes liées à l'activité	12	179 342 082,35	-	179 342 082,35	-	179 342 082,35
CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES		1 011 569 087,81	0,00	1 011 569 087,81	0,00	573 901 469,31
Charges et pertes diverses	13	29 692 179,58	-	29 692 179,58	-	29 692 179,58
Charges et Prestations	-	0,00	-	0,00	-	0,00
Charges de personnel	14	106 740 760,02	-	106 740 760,02	-	106 740 760,02
Impôts et taxes	15	15 404 461,56	-	15 404 461,56	-	15 404 461,56
Frais financiers	16	19 862 530,36	-	19 862 530,36	-	19 862 530,36
Dotations aux amortissements et provisions	17	7 073 391,00	-	7 073 391,00	-	7 073 391,00
<i>Solde créiteur : Bénéfices</i>		1 179 212 642,85	966 766 229,57	212 446 413,28	-	860 807 334,09
TOTAL GENERAL		2 369 555 053,18	966 766 229,57	1 402 788 823,61	0,00	1 579 489 473,74
Détermination sur résultat sur cession d'éléments actif						
Valeurs des éléments cédés						
Plus-value sur éléments cédés						
Détermination du résultat net de l'exercice						
Résultat d'exploitation (perte)						
Résultat hors exploitation (perte)						
Impôt sur le bénéfice (BIC et/ou IMF 2,5%)					60 312 148,22	220 057 965,00
Bénéfice net de l'exercice					152 134 265,07	640 749 368,50
TOTAL					212 446 413,28	860 807 334,09



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2017

III.4 Notes annexes



II - NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Présentation de la Société

DAMANE Assurances a été créée en Octobre 2010 sous la forme de Société anonyme, elle est implantée à Nouakchott.

Le capital social est de MRO 6.000.000.000. Il est divisé en 600.000 actions de même catégorie numérotées de 1 à 600.000 d'une valeur nominale de MRO 10.000 chacune.

L'objet d'exploitation de DAMANE Assurances réside dans l'assurance et la réassurance des personnes et des biens.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

2. Principes Comptables

Les comptes de **DAMANE ASSURANCES SA** sont tenus et présentés conformément aux prescriptions du Plan Comptable Mauritanien.

Les conventions comptables de base retenues pour la présentation des états financiers en fin d'exercice sont les suivantes :

- La continuité de l'exploitation
- La stabilité de l'unité monétaire
- La permanence des méthodes
- L'indépendance des exercices
- La prudence
- La non-compensation
- L'importance relative

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'enregistrement des opérations et la présentation des comptes sont les suivantes :

* Unité Monétaire

Les états financiers sont exprimés en Ouguiya (MRO).

Les transactions en monnaies étrangères sont constatées selon le cours d'utilisation.

Les créances et les dettes en devise sont converties au cours du jour de clôture de l'exercice.



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2017

* Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par DAMANE figurent aux actifs pour leurs couts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon la méthode linéaire.

L'amortissement commence à partir de la date de mise en service en fonction de la durée de vie estimée du bien concerné.

Les taux d'amortissement retenus sont les suivants :

- Frais immobilisés	20%
- Mobilier de logement	33%
- Matériel de transport	25%
- Matériel de bureau et informatique	20%
- A.A.I	10%
- Mobilier de bureau	10%

2.1 La comptabilisation des revenus

Les factures de primes émises sont comptabilisées dans les comptes des résultats, les factures des réassureurs en fonction de leurs engagements sont comptabilisées en sous - traitante, la commission et la rétention de DAMANE est comptabilisée dans le compte des produits pour la partie relative à l'exercice en cours et partie relatives aux exercices est comptabilisée dans le compte des « produits constatés d'avance ».

2.2 La comptabilisation des provisions

Les provisions pour sinistre sont constatées sur la base d'une estimation des sinistres survenus au cours de l'exercice et non encore remboursés.

2.3 La TVA

La société est non assujettie à la TVA, les TVA facturées par les fournisseurs font partie des couts des éléments acquis.

2.4 Impôt sur le BIC

L'impôt sur le résultat est calculé conformément aux dispositions du code général des impôts

2.5 LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Au cours de cette année, la société a connu les faits suivants :

- Distribution des dividendes aux actionnaires à hauteur de **MRO 608 711 900**
- Une augmentation du chiffre d'affaire avec la SNIM
- Augmentation du chiffre d'affaire avec les clients autres que la SNIM
- Une forte sinistralité en 2017 s'élève à 3 416 313 015



3. NOTE SUR LE BILAN

A/ LES COMPTES DE L'ACTIF

3.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au **31 Décembre 2017** les immobilisations incorporelles s'établissent à la valeur brute de MRO **2 621 400**. Elles se détaillent comme suit :

	31/12/2017
Frais d'établissement	2.621.400
Total	2 621 400

NOTE 3.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au **31 Décembre 2017**, les immobilisations corporelles s'établissent à la valeur brute de MRO **686 776 328** Elles se détaillent comme suit :

	31/12/2017
TERRAIN	634 250 280
MATERIEL DE TRANSPORT	27 503 976
MATERIEL INFORMATIQUE	14 047 398
MOBILIERS DE BUREAUX	10 974 674
TOTAL	686 776 328

3.3 Amortissements cumulés de l'exercice

Les amortissements des immobilisations au **31 Décembre 2017** se détaillent comme suit :

	31/12/2017
AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	22 141 475,99
AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMATIQUE	10 221 434,00
AMORTISSEMENT MOBILIER DE BUREAUX	6 940 599,98
TOTAL	39 303 509,97

3.4 Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours s'élèvent à MRO **3 103 625 522** et concernent les décomptes d'avancement des travaux et les décomptes de la mission de contrôle pour la construction de l'immeuble de DAMANE R+8.



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2017

3.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières enregistrent au **31 Décembre 2017**, un solde de **MRO 400 751 531** dont **MRO 89 300** concerne les dépôts et cautionnement (eau et électricité), **MRO 662 231** pour le reliquat du prêt accordé au personnel et **400 000 000** au Titre de Participation à la société SHEMS-ENERGY SA.

NOTE 4: VALEURS REALISABLES ET DISPONIBLES

Les valeurs réalisables et disponibles s'élèvent au **31 Décembre 2017** à **MRO 5 201 089 873** et s'analysent comme suit :

	31/12/2017
clients et comptes rattachés	458 275 273
Clients douteux ou litigieux	5 970 126
Prêts divers au personnel	1 772 612
placements	4 412 000 000
Banques et Trésor	321 779 676
Caisses	1 292 186
TOTAL	5 201 089 873

4.1 Clients et comptes rattachés sont détaillés comme suit :

	31/12/2017
CLIENTS ORDINAIRES	3 852 548,00
MAI	51 009 193,45
CLIENTS TFM	572 055,00
ATTM SA	11 709 159,20
SNIM	72 544 387,41
CPVS	1 033 155,00
GROUPE WAFA	9 194 530,00
MAURITANIE LOGISTIQUE SA	8 853 303,85
CAMEC	5 090 034,00
ELECNOR SA	10 055 602,62
GROUPEMENT ATTM SA-MTC SA	12 171 345,60
MAURITRAC	674 298,00
COMPAGNIE HOTELIERE DU SAHARA(CHS)	3 171 250,00
CCAR/GROUPE WAFA	52 667 597,00
SOCIETES DES AEROPORTS DE MAURITANIE (SAM)	31 779 564,46
COOPEX	87 943,23
SINOHYDRO BAMAKO / MALI	15 177 555,81
Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC)	168 080 698,00
ALGOLD MAURITANIE SARL	141 637,00



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2017

TIREX SA 409 415,00
TOTAL 458 275 273

31/12/17
COGECC

4.2 Clients douteux sont détaillés comme suit :

	31/12/2017
Clients douteux ou litigieux	2 927 289,80
Clients douteux ou litigieux	3 042 836,40
TOTAL	5 970 126,20

4.3 Placements à court terme

Ce poste concerne les placements à court terme chez les banques

4.4 Banques et Caisses sont détaillées comme suit :

Cette rubrique concerne les soldes de nos comptes courant chez les banques et l'argent en caisse au 31 Décembre 2017 à MRO 323 071 862.07. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2017
BCI EURO	607 754,35
BCI MRO	29 101 338,46
BCI USD	24 735 809,3
BPM MRO	28 715 957,11
SGM MRO	10 142 474,85
SGM USD	412 599,53
GBM MRO	696 844,71
GBM EURO	400 072,06
ATTIJARI BANK	57 483 462,53
BMCI	3 023 678,72
NBM	7 975 284,43
BMS	896 606,00
BFI	129 841 713,87
BMI	27 746 080,00
CAISSE SIEGE	1 292 186,15
TOTAL	323 071 862.07



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2017

NOTE 5 : COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION

Cette rubrique s'élève au **31 Décembre 2017** à MRO **222 279 934**, se détaille comme suit :

5-1 Produits à recevoir

Ce compte se détaille comme suit

31/12/2017

PRIMES A RECEVOIR	140 304 016
Provision Produits d'Intérêt au 31/12/2017	81 975 918
TOTAL	222 279 934

B/LES COMPTES DU PASSIF

NOTE 6 : SITUATION NETTE ET DLMT

La situation nette et DLMT se présente à la date du **31 Décembre 2017** comme suit :

6.1 SITUATION NETTE

31/12/2017

Capital	6 000 000 000,00
Réserves	161 237 036,00
Report à nouveau	1 081 572 829,00
Résultat de l'exercice	152 134 265,07
TOTAL	7 394 944 130

NOTE 7: PASSIF COURANT

La rubrique « dettes à court terme » s'élève au **31 Décembre 2017** à MRO **924 441 115**. Elle se détaille comme suit :

31/12/2017

Fournisseurs	223 221 490,00
Réassureurs et cédants crébiteurs	36 959 095,00
Clients crébiteurs	390 032
Personnel et comptes rattachés	5 546 076,00
Etat, Collectivités publiques	121 502 324
Caisse Sécurité Sociale (CNSS et CNAM)	2 123 536,00
Associés dividendes payé	534 698 563,00
TOTAL	924 441 115



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2017

7-1 Fournisseurs et réassureurs cédants créateurs

Ces deux postes se détaillent comme suit :

	31/12/2017
TUNIS RE	2 389 925,00
AFRICA RE	2 732 883,00
CICA RE	2 389 925,00
SNIM	33 649 267,31
SOMASERT SA	212 526,00
Elkhalifa O/ KHattary	1 500 000,00
DIVERS FOURNISSEURS LOCAUX	1 631 123,94
ADEL AL OBDAID INGNEERING CONSULTANTS	2 167 839,78
CONTINETAL RE	2 389 925,00
RSA	27 056 436,81
TOTAL	76 119 851,84
 Fournisseurs, retenues de garantie SINOHYDRO	 157 844 265,82
FOURNISSEURS, RETENUES DE GARANTIES ADEL	26 216 466,96
OUBEIB	

7-2 Etat, Collectivités publiques

	31/12/2017
IMPOT SUR LE BENEFICE	57 729 969,26
IMF PRECOMPTE ET RSI	255 064,53
IRCM/ADMINISTRATEURS	19 107 712,94
IRCM PRECOMPTE	- 1 427 670,86
IRF/CFDT	540 000,00
ITS	1 367 330,91
TAXES SUR ASSURANCES	43 929 917,42
TOTAL	121 502 324

8. Compte de Régularisation et d'attente

Ce compte accuse à la date du **31 Décembre 2017** un solde de **MRO 1 124 054 667**. Il se détaille comme suit :

	31/12/2017
Charges à payer	797 602 019,00
Produits comptabilisés d'avance	326 452 648,00
TOTAL	1 124 054 667,00



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2017

8-1 Produits comptabilisés d'avance

Ce poste concerne les produits de 2018 facturés en 2017. Il se détaille comme suit

	31/12/2017
PDTS CONST D'AVANCE 2018 GMM FACT 586	1 567 429,00
PDTS CONST D'AVANCE 2018 GMM FACT 587	71 050,08
PDTS CONST D'AVANCE 2018 SAHARA FACT 588	221 666,67
PDTS CONST D'AVANCE 2018 SAHARA FACT 589	254 666,67
PDTS CONST D'AVANCE 2018 PANPA FACT 593	825 000,00
PDTS CONST D'AVANCE 2018 FENIE BROSSETTE FACT 599	265 340,25
PDTS CONST D'AVANCE 2018 SAM FACT 604	941 562,50
PDTS CONST D'AVANCE 2018 SINOHYDRO BAMAKO FACT 620	73 086 326,64
PDTS CONST D'AVANCE 2018 SMH FACT 625	17 960 544,50
PDTS CONST D'AVANCE 2018 SMH FACT 625	28 890 513,14
PDTS CONST D'AVANCE 2018 SAM FACT 628	43 236,50
PDTS CONST D'AVANCE 2018 SAM FACT 629	7653 613,00
PDTS CONST D'AVANCE 2018 SMHPM FACT 630	2 192 168,21
PDTS CONST D'AVANCE 2018 TASIAST FACT 634	62 869 814,97
PDTS CONST D'AVANCE 2018 ETAT MAJOR FACT 642	24 598 540,50
PDTS CONST D'AVANCE 2018 IMERYS FACT 647	329 702,40
PDTS CONST D'AVANCE 2018 GMM FACT 649	2 685 691,25
PDTS CONST D'AVANCE 2018 MAURILOG FACT 651	1 651 712,50
PDT CONST D'AVANCE 2018 CAMEC FACT N° 663	1 225 116,67
PDT CONST D'AVANCE 2018 SOMELEC FACT N° 665	95 796 750,00
PDT CONST D'AVANCE 2018 MAURITANIE PELAGIQUE FACT N° 685	3 322 202,68
TOTAL	326 452 648

8-2 Charges à payer

Ce poste concerne les provisions des charges de 2017 :

	31/12/2017
Provision réassurances au 31/12/2017	238 451 574,00
PROV DEC/17 MAURITEL	308 490,00
PROV FACT MATTEL	150 760,00
Taxe d'apprentissage 2017	640 444,56
CONST PROV SINISTRE SNIM/WAFA AU 31/12/17	555 334 347,00
PROV SOMELEC DEC/17	652 834,00
PROV SNDE DEC/17	63 569,00
PATENTE EX/2017	2 000 000,00
TOTAL	797 602 019



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2017

C/LES COMPTES DE RESULTATS

NOTE 9 SINISTRES PAYES

Ce poste concerne les sinistres payés en 2017 et il s'élève au **31 Décembre 2017 à MRO 683 432 502.26.**

NOTE 10 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENT NON STOKES

Les achats d'approvisionnement non stockés totalisent au **31 Décembre 2017 un montant de MRO 8 401 537** et se détaillent comme suit :

	31/12/2017
EAU ET ELECTRICITE	2 826 097,00
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	4 358 000,00
PETIT OUTILLAGE	13 000,00
PRODUITS D'ENTRETIEN	136 900,00
FOURNITURE DE BUREAU	1 057 340,00
AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	10 200,00
TOTAL	8 401 537,00

NOTE11 : Réassurance

Les primes cédées se chiffrent à **MRO 966 766 229.57** et se détaillent comme suit :

	31/12/2017
PRIMES CEDEES INCENDIE	202 153 769,22
PRIME CEDEE ACCEPTATION EN REASSURANCE	23 633 135,45
PRIME CEDEE ASSISTANCE ET VOYAGE	2 918 644,18
PRIMES CEDEES TRC/TRM	8 294 854,54
PRIMES CEDEES BDM ET ENG CHANTIER	262 625 460,04
PRIME CEDEES RC	43 475 402,69
PRIMES CEDEES AVIATION	340 006 682,84
PRIMES CEDEES TFM	82 658 280,51
TOTAL	966 766 229.57

NOTE 12 : CHARGES EXTERNES LIEES A L'INVESTISSEMENT

Les charges externes liées à l'investissement s'élèvent au **31 Décembre 2017 à MRO 8 613 201** et se détaillent comme suit :

	31/12/2017
LOCATION	6 388 730,00
ENTRETIEN ET REPARATION	1 993 465,00
ASSURANCES	31 006,00
ACHAT APPEL D'OFFRE	200 000,00
TOTAL	8 613 201,00



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2017

NOTE 13 : CHARGES EXTERNES LIEES A L'ACTIVITE

Les charges externes liées à l'activité s'élèvent au **31 Décembre 2017** à MRO **179 342 082,35** et se détaillent ainsi :

	31/12/2017
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	571 080,00
MISSIONS	4 181 106,00
RECEPTION	938 430,00
FRAIS POSTAUX	3 795 916,27
HONORAIRES	62 993 398,89
Commissions et courtages des assurances	93 237 322,45
ASSISTANCE TECHNIQUE SNIM	2 367 035,31
PUBLICITES ET PROPAGANDES	3 311 965,00
COMMISSIONS BANCAIRES	2 312 625,25
AUTRES CHARGES EXTERN LIEES A L'ACTIVITE	4 875 203,18
FRAIS CONSEILS ET ASSEMBLEES	758 000,00
TOTAL	179 342 082,35

NOTE 14 : CHARGES ET PERTES DIVERSES

Les charges et pertes diverses font apparaître au **31 Décembre 2017** un solde de **MRO 29 692 179,58** et se détaillent comme suit :

	31/12/2017
JETONS DE PRESENCES	28 792 000,00
DONS ET POURBOIRES	890 000,00
DIFFERENCE DE LETTRAGE	10 179,58
TOTAL	29 692 179,58

NOTE 15 : FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel s'élèvent au **31 Décembre 2017** à MRO **106 740 760,02** et s'analysent comme suit :

	31/12/2017
SALAIRS ET APPOINTEMENTS	36 699 934,83
INDEMNITES DE REPRESENTATION	2 652 000,00
PSR	2 683 139,71
PRIME DE RESPONSABILITE	4 591 000,00
INDEMNITES DE TRANSPORT	7 510 083,34
CONGE PAYE	7 209 094,85
PRIMES ET GRATIFICATIONS	20 685 786,40
PRIMES DE LOGEMENTS	12 313 166,67
REMBOURSEMENT ITS	6 204 183,21
CHARGES SOCIALES	5 662 371,01



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2017

FRAIS RECYCLAGE ET FORMATIONS	530 000,00
TOTAL	106 740 760,02

NOTE 16 : IMPOTS ET TAXES

Les impôts et taxes s'élèvent au **31 Décembre 2017** à **MRO 15 404 461.56** et correspondent au :

	31/12/2017
PATENTES	2 000 000,00
TAXES D'APPRENTISSAGE	640 444,56
VIGNETTES AUTOS	71 500,00
Autres droits	11 492 517,00
TAXES COMMUNALES	1 200 000,00
TOTAL	15 404 461,56

NOTE 17 : FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers s'élèvent au **31 Décembre 2017** à **MRO 19 862 530.36** correspondant à la différence de change.

NOTE 18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Les Amortissements constitués au **31 Décembre 2017** s'élèvent à **MRO 138 853 156.2** et s'analysent comme suit :

	31/12/2017
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	7 073 391,00
DOTATION AUX PROVISIONS	131 779 765,20
TOTAL	138 853 156,20

NOTE 19 : VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES

Les primes émises et les commissions s'élèvent au **31 Décembre 2017** à **MRO 1 992 480 023.09** et se décomposent comme suit :

	31/12/2017
PRIMES INCENDIES	398 077 572,24
PRIMES TFM	341 921 218,13
PRIMES TOUT RISQUE	2 866 931,15
BDM ET ENGIN DE CHANTIER	439 482 739,44
TRC/TRME	40 998 794,92
PRIMES RC	208 650 522,33
PRIME ASSURANCE VIE	111 392 553,00
PRIME REASSURANCE	3 565 186,67
PRIME ASSISTANCE ET VOYAGE	3 333 691,04
AVIATION	439 780 931,62
AUTRES PRIMES DIVERSES	2 405 251,05
Autres produits des activités annexes	4 631,50



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2017

TOTAL	1 992 480 023,09
--------------	-------------------------

NOTE 20 : PRODUITS FINANCIERS ET PROFITS DIVERS

Les produits de placement et profits divers au **31 Décembre 2017** font un solde de **MRO 160 353 346.39**
Cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2017
PRODUITS DE PLACEMENTS	152 930 986,90
PRODUITS DE CHANGE	7 422 359,49
TOTAL	160 353 346,39

NOTE 21 : REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION

La reprise des provisions de sinistres 2017 s'élève à **MRO 216 729 237.08.**

ANNEXE II

Projet de résolutions à soumettre à la Dixième Assemblée Générale Ordinaire

Le Mardi Huit Mai de l'an deux mille dix-huit, 10 heures, les actionnaires de la Société **DAMANE Assurances SA** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à NOUAKCHOTT, dans les locaux du siège social de la Société sur convocation du Conseil d'Administration de la société.

La feuille de présence faisant ressortir que **actionnaires, porteurs de** actions sont présents ou représentés sur un total de 600 000 actions.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale désigne alors son bureau composé de :

M. Mohamed Yahya Ould Horma	■	■	<i>Président</i>
M.	■	■	<i>Scrutateur</i>
M.	■	■	<i>Scrutateur</i>
M. Mohamed Ahmedou JEIREB	■	■	<i>Secrétaire</i>

Le Président déclare la séance ouverte et dépose sur le bureau de l'Assemblée Générale :

- La feuille de présence certifiée par le bureau
- Le texte de la convocation
- Les statuts de la Société
- La nouvelle harmonisation des statuts
- Les pouvoirs des actionnaires représentés
- Le rapport Annuel 2017
- Le rapport du Commissaire aux Comptes 2017
- La liste des souscripteurs
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée

Le Président rappelle par ailleurs l'ordre du jour fixé comme suit :

- Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2017
- Rapport du Commissaire aux comptes 2017
- Approbation du bilan et des résultats pour 2017 et affectation du résultat de l'exercice 2017 et du Report à Nouveau des exercices antérieurs
- Jetons de présence 2018
- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2017
- Désignation des administrateurs de la société
- Questions Diverses

L'Assemblée passe à l'examen de cet ordre du jour.

Le président soumet à l'Assemblée les résolutions suivantes :

RESOLUTION A.G.O N°1/5-10:

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire Aux Comptes sur les comptes et les opérations de l'exercice 2017, approuve ces comptes dans toutes leurs parties tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION A.G.O N°2/5-10

L'Assemblée Générale, approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide de procéder à l'affectation et à la répartition suivante du bénéfice de l'exercice.

• Bénéfice à répartir	:	152.134.265,07 MRO
• Réserve légale	:	7.606.713,25 MRO
• Report à nouveau Antérieur	:	1.081.572.829 MRO
• Cumul des bénéfices non distribués	:	1.226.100.380,82 MRO
• Bénéfice distribuable	:	144.527.551,82 MRO 

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION A.G.O N°3/5-10:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration pour l'année 2018 : 35 millions UM sous forme de jetons de présence.

Le Conseil d'Administration répartira cette rémunération entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables. Cette allocation est à prévoir sur le budget 2018.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION A.G.O N°4/5-10:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice de sa mission durant la période allant du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017.

Résolution AGO N° 5/5- 10

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires décide de désigner aux fonctions d'administrateurs:

- M.xxxxxxxxxx
- M. yyyy

Le Conseil ainsi constitué se réunira dans les 15 jours qui suivent pour élire son Président.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le mandat des administrateurs est fixé pour une durée de (3) trois exercices et prendra fin avec l'assemblée Générale statuant sur les comptes de 2020.

Les administrateurs ainsi désignés déclarent accepter les fonctions qui leur sont confiées. Chacun d'eux déclare qu'aucune interdiction, déchéance ou incompatibilité, qu'aucune mesure ou disposition quelconque ne s'oppose à l'exercice par lui des fonctions auxquelles il vient d'être nommé.

Les questions de l'ordre du jour soumises à l'assemblée étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée par le Président.

Fait à Nouakchott, le 08/05/2018

Le Président

Les Scrutateurs

Le Secrétaire

Procès-verbal de résolutions de la Dixième Assemblée Générale Ordinaire

Le Mardi Huit Mai de l'an deux mille dix-huit, 10 heures, les actionnaires de la Société **DAMANE Assurances SA** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à NOUAKCHOTT, dans les locaux du siège social de la Société sur convocation du Conseil d'Administration de la société.

La feuille de présence faisant ressortir que ~~600~~ 8 actionnaires, porteurs de 600 actions sont présents ou représentés sur un total de 600 000 actions.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale désigne alors son bureau composé de :

M. Mohamed Yahya Ould Horma	■	■	Président
M.	■	■	Scrutateur
M.	■	■	Scrutateur
M. Mohamed Ahmedou JEIREB	■	■	Secrétaire

Le Président déclare la séance ouverte et dépose sur le bureau de l'Assemblée Générale :

- La feuille de présence certifiée par le bureau
- Le texte de la convocation
- Les statuts de la Société
- La nouvelle harmonisation des statuts
- Les pouvoirs des actionnaires représentés
- Le rapport Annuel 2017
- Le rapport du Commissaire aux Comptes 2017
- La liste des souscripteurs
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée

Le Président rappelle par ailleurs l'ordre du jour fixé comme suit :

- Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2017
- Rapport du Commissaire aux comptes 2017
- Approbation du bilan et des résultats pour 2017 et affectation du résultat de l'exercice 2017 et du Report à Nouveau des exercices antérieurs
- Jetons de présence 2018
- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2017
- désignation des administrateurs de la société
- Questions Diverses

L'Assemblée passe à l'examen de cet ordre du jour.

Le président soumet à l'Assemblée les résolutions suivantes :

RESOLUTION A.G.O N°1/5-10:

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire Aux Comptes sur les comptes et les opérations de l'exercice 2017, approuve ces comptes dans toutes leurs parties tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION A.G.O N°2/5-10

L'Assemblée Générale, approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide de procéder à l'affectation et à la répartition suivante du bénéfice de l'exercice.

• Bénéfice à répartir	:	152.134.265,07 MRO
• Réserve légale	:	7.606.713,25 MRO
• Report à nouveau Antérieur	:	1.081.572.829 MRO
• Cumul des bénéfices non distribués	:	1.226.100.380,82 MRO
• Bénéfice distribuable	:	144.527.551,82 MRO

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION A.G.O N°3/5-10:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration pour l'année 2018 : 35 millions UM sous forme de jetons de présence.

Le Conseil d'Administration répartira cette rémunération entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables. Cette allocation est à prévoir sur le budget 2017.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION A.G.O N°4/5-10:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice de sa mission durant la période allant du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017.

Résolution AGO N° 5/5- 10

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires décide de désigner aux fonctions d'administrateurs:

- M. xxxxxxxxxxxx
- M. yyyy

Le Conseil ainsi constitué se réunira dans les 15 jours qui suivent pour élire son Président.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le mandat des administrateurs est fixé pour une durée de (3) trois exercices et prendra fin avec l'assemblée Générale statuant sur les comptes de 2020.

Les administrateurs ainsi désignés déclarent accepter les fonctions qui leur sont confiées. Chacun d'eux déclare qu'aucune interdiction, déchéance ou incompatibilité, qu'aucune mesure ou disposition quelconque ne s'oppose à l'exercice par lui des fonctions auxquelles il vient d'être nommé.

Les questions de l'ordre du jour soumises à l'assemblée étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée par le Président.

Fait à Nouakchott, le 08/05/2018

Le Président

Les Scrutateurs

Le Secrétaire